

Com' Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT

À CONSERVER : EN PAGE 9 À 11 NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LES CLÔTURES



N° 89



OCTOBRE
2023

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Agnès LARGEAU

Daniel CLOUSIER

Pascal TASSERY

Jean Paul COMBES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Dans ce numéro, beaucoup d'infos sur l'Amicale qui va vous proposer ses nombreuses activités et en créer de nouvelles.

Un document complémentaire concernant le programme 2023-2024 sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Thierry Valès, membre du comité de rédaction a déménagé récemment pour s'installer dans le sud ouest. Les membres de la rédaction lui souhaitent le meilleur pour ce nouveau chapitre de vie.

SOMMAIRE

Pages	Rubriques	Pages	Rubriques
3 à 6	Au Conseil	34-35	Jeux
7 à 18	On en parle	36	C'est meilleur chez Doudou
19	Au programme	37-38	Le saviez-vous ?
20-21	Ca s'est passé	39	Jeu concours
22-25	Amicale Échos	40 - 41	Pub - Infos
26 à 28	La gazette de l'école	42	Vœux de la Rédaction
29- 30	Net infos	43-44	Trimestre en photos
31 à 33	Seine Eure Agglo		Mémo pratique

AU CONSEIL

Le contenu intégral des délibérations est à retrouver sur martot.fr

Suite du conseil du 28 juin

Déchetterie

Actuellement le dépôt des gravats n'est pas toujours possible à la déchetterie de Caudebec, ils doivent être déposés à Pont de l'Arche ou à Cléon. Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir à la possibilité de résilier la convention avec la déchetterie de Caudebec (coût supporté par la CASE, environ 35 000 €/an) et négocier le dépôt des déchets verts à Ecosys et le reste à Pont de l'Arche, puisque la circulation entre Martot et Pont de l'Arche s'est nettement améliorée depuis les derniers travaux réalisés entre les 2 ronds-points de Criquebeuf.

Parc du château

La modification n°3 du PLUiH prévoit qu'une partie du parc de château, actuellement en zone N soit requalifiée en zone Nhe (zone réservée à l'équipement), cette zone a été délimitée afin de protéger le château et le parc, des arbres remarquables ont été repérés et devront être conservés.

Lors de plusieurs discussions avec le président de la CASE, Monsieur le Maire a obtenu, dans le cas où le château serait vendu, que la CASE céderait à la commune de Martot la partie Sud du parc et le théâtre.

RD321

Les services de la CASE et du département de l'Eure vont mener une étude conjointe pour la création d'une voie cyclable et piétonne dans la continuité de celle passant devant le château Branchu à Saint Pierre lès Elbeuf et qui se continuera avec le lotissement de la rue de la Garenne afin de sécuriser le déplacement des piétons et des cyclistes le long de la RD321.

Ecole de musique Erik Satie

Une étude est en cours à la CASE pour que l'école de Musique et de Danse Erik Satie soit intégrée au conservatoire de Gaillon avec un transfert de charges des communes vers la CASE, les dotations actuelles des communes seraient ainsi gelées dans le temps.

12 septembre

Instauration d'un sens unique de circulation sur la rue de Saint Pierre

Le Maire informe les conseillers qu'il a reçu de nombreuses plaintes des riverains de la rue de Saint Pierre concernant la circulation sur cette voie qui devient de plus en plus dense et dangereuse. Un sondage a été réalisé auprès des riverains et la majorité s'est prononcée favorable à l'établissement d'un sens unique de Martot vers Saint Pierre lès Elbeuf.

Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis des conseillers sur la mise en place de ce sens unique. Il précise que cet aménagement devra se faire en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et la commune de Saint Pierre lès Elbeuf, ce qui devrait engendrer un certain délai avant réalisation.

Accord du conseil qui charge le Maire de vérifier sa faisabilité avec les différents services concernés .

Demande de fonds de concours de droit commun à la CASE pour travaux de défense incendie

Le coût global hors taxes de ces travaux s'élève à 69 955 €, une subvention de 20 986.50 € au titre de la DETR a été allouée à la commune pour cette opération, le reste à charge s'élève donc à 48 968.50 €. La commune peut donc solliciter un fonds de concours à hauteur de 24 484.25 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de déposer auprès de la CASE la demande de fonds de concours et de signer tout document se rapportant à ce projet.

AU CONSEIL

Fermeture de l'accès à la rue de la Garenne par la Route Départementale RD321

Le Maire informe les conseillers que dans le cadre de la création du nouveau lotissement de la rue de la Garenne, une voie verte de liaison douce est prévue au Nord du futur lotissement, le long de la Route Départementale (RD321). Le prolongement de cette voie cyclable et piétons est l'occasion de permettre aux habitants de rejoindre Saint Pierre lès Elbeuf et le centre commercial Leclerc, à pied ou à vélo, mais aussi de faciliter l'accès aux salariés des entreprises situées le long de la RD321 qui utilisent les transports en commun, les arrêts de bus se situant au niveau du carrefour à feux de Martot.

Cet aménagement engendrera une disparition de la voie de ralentissement à l'entrée de la rue de la Garenne et un passage dangereux pour les piétons et les cyclistes qui devront traverser la rue de la Garenne sans l'assurance d'être vu par les conducteurs venant de la RD321 et tournant dans la rue de la Garenne.

Afin de sécuriser ce passage Monsieur le Maire propose aux conseillers d'interdire l'accès à la rue de la Garenne par le RD 321. Les riverains de la Garenne ont été interrogés sur ce point et la majorité s'est prononcée favorable à la fermeture de cet accès. Monsieur le Maire précise que cette nouvelle signalisation sera mise en place lors de l'aménagement de la voie verte.

Accord du conseil à l'unanimité

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à l'annonce du départ à la retraite de Monsieur Fabrice AUTECHAUD, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe, il y a lieu de le remplacer à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour la bonne organisation du service, Monsieur Damien PETEL est recruté à titre permanent à compter du 1^{er} octobre 2023 au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers que 2 totems de repère de crue vont être posés le long du chemin de Halage. Ces totems permettront de repérer la hauteur des 3 crues les plus importantes depuis 1910 et ainsi de sensibiliser les personnes à la problématique du réchauffement climatique.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les premières mesures acoustiques pour le stand de tir de Criquebeuf seront réalisées le 16 septembre à 3 points sensibles de la commune :

Chez Mme GOMMÉ : 7 résidence la Roselière

Chez M. et Mme PERCHERANCIER : 22 lotissement Saint Nicolas

Dans le parc du château près de la future résidence séniors

Une seconde prise de mesures sera réalisée lors de l'utilisation des armes par les gendarmes.

Le 10 octobre 2023

Le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA)

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'attribuer le CIA au personnel communal pour l'année 2023 et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés individuels nécessaires.

Mise en commun de moyens matériels entre les services techniques de commune

Monsieur le Maire expose aux conseillers que dans le contexte financier actuel il convient de rechercher des solutions visant à limiter les dépenses d'investissement des collectivités.

Afin de disposer de moyens techniques plus conséquents, les maires de certaines communes du canton de Pont de l'Arche ont souhaité rédiger une convention de mise à disposition de moyens matériels. Cette convention a pour objet de préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement pour la gestion du prêt de matériel.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à signer cette convention.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la mise en commun de moyens matériels et charge monsieur le Maire de signer la convention.

AU CONSEIL

Échange de parcelles entre la commune de Martot et Madame Françoise DUHAMEL

Exposé des faits :

La commune de Martot souhaite créer une voie cyclable et piétonne partant du carrefour de l'église et rejoignant le centre commercial Leclerc de Saint Pierre lès Elbeuf.

Les parcelles B 354, B 461 et B 530 appartenant à Madame Françoise DUHAMEL sont sur l'emprise de la future piste cyclable. Il convient donc que la commune devienne propriétaire d'une bande de terrain de 10 mètres de large sur ces 3 parcelles, soit 1 171 m².

Après négociation, Madame DUHAMEL accepte d'échanger la bande de terrain nécessaire au projet contre une bande de terrain de la même superficie prélevée sur la parcelle B 531 appartenant à la commune de Martot.

Après bornage et renumérotation des parcelles, la commune de Martot sera propriétaire des parcelles

- B 611 d'une superficie de 738 m²
- B 613 d'une superficie de 254 m²
- B 615 d'une superficie de 179 m²

et madame Françoise DUHAMEL sera propriétaire de la parcelle

- B 609 d'une superficie de 1 171 m²

Monsieur le Maire précise que les frais de géomètres et d'actes notariés seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à cet échange et charge Monsieur le Maire de signer tous documents s'y rapportant.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe à 35 heures et modification du tableau des emplois à compter du 1er novembre 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Valérie Dubreuil, Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe à 12 heures hebdomadaires, a demandé sa mutation vers une autre collectivité à compter du 1^{er} novembre 2023.

Afin de palier à ce départ, Monsieur le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires du contrat de Madame Caroline TESSON en lui proposant un contrat à 35 heures au lieu de ses 28 heures hebdomadaires actuelles.

Accord du Conseil pour la création du poste à 35h avec la suppression du poste à 28h et la suppression du poste à 12 heures, devenu vacant.

Convention de prestations de services de travaux agricoles pour l'entretien de la commune

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la commune est gestionnaire des terrains communaux et met en œuvre ses propres moyens pour assurer l'entretien de ses parcelles. Cependant, des moyens complémentaires de proximité peuvent s'avérer nécessaires à parfaire l'efficacité du dispositif, dans ce cas la commune peut faire appel à des prestataires extérieurs pour réaliser certains travaux d'entretien.

Monsieur le Maire propose de rédiger une convention de prestations de services avec Monsieur Hadrien PICARD, agriculteur de la commune, afin de préciser les conditions de mise en œuvre de travaux agricoles que la commune pourrait lui demander d'effectuer sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge monsieur le Maire de rédiger une convention de prestations de services et de la signer avec Monsieur Hadrien PICARD.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente aux conseillers le tracé du projet de la « Seine à vélo » sur la partie Martot et Criquebeuf sur Seine.

Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui se sont mobilisés pour les différentes actions organisées par les communes de Martot et Criquebeuf dans le cadre d'octobre rose.

ON EN PARLE

INFOS POUR LES ANCIENS

Repas le 19 novembre

Le **colis de Noël** leur sera distribué le samedi 17 décembre.

Le **colis des rois** le samedi 20 janvier

Versement du **bon chauffage** fin janvier

Aide financière pour les systèmes d'alerte

Le Centre Communal d'Action Sociale, sur proposition du Maire, a décidé de prendre en charge des frais d'installation d'un système d'alerte (type Présence Verte) pour les personnes âgées, ce qui leur permet d'être plus en sécurité, en cas d'accident ou de malaise (l'abonnement reste à la charge de l'intéressé). Pour toute prévision d'installation, s'adresser à la mairie.02.35.81.58.59

BONS SCOLAIRES

Rappel : Un bon scolaire de 35 € pour les collégiens et de 45 € pour les lycéens est à la disposition des familles à la mairie.

SITE DE LA COMMUNE

INFOS EN TEMPS RÉEL,

UN RÉFLEXE : ALLER SUR LE SITE www.martot.fr

(VOUS Y TROUVEREZ AUSSI CE JOURNAL EN TOTALITÉ ET EN COULEURS)

Ou INSTALLER PANNEAU POCKET



BOOK – TROC

Françoise vous accueille les mardis
des semaines paires entre 18h et 19h00
à la bibliothèque située
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, (et même sans livre), vous repartez avec un autre.

Les personnes souhaitant faire un don de livres sont invités à se présenter lors de l'ouverture de la bibliothèque ou à prendre contact avec la mairie au 02.35.81.58.59



N'OUBLIEZ
PAS:
DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION

GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE PLACE
DE LA MAIRIE

ON EN PARLE

C'EST LA RENTRÉE !

Les vacances sont terminées : parents et enfants se sont retrouvés à l'école pour ce premier jour redouté par les uns, souvent les plus jeunes, attendu par les autres. La nouvelle directrice Erika Nicole a renouvelé l'expérience créée à la rentrée dernière en proposant aux parents et aux enfants café ou jus de fruits. Dès les premières minutes, on remarquait que les anciens élèves étaient contents de se retrouver, les « nouveaux » restant naturellement près de leurs parents pour se rassurer. Grâce aux parents ayant répondu à l'appel de la commune, la rentrée s'est passée sereinement en raison des 32 enfants scolarisés. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à tous une très bonne année scolaire.



Érika, la nouvelle directrice



ARBRE DE NOËL : SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Si je vous dis: ROUGE, BARBE, CONFISERIES, FÊTE... Vous pensez probablement au Père Noël!!! BRAVO!!!! Fidèle, comme chaque année, le vieux bonhomme donne rendez vous aux enfants le samedi 9 décembre après midi pour faire sa tournée dans les quartiers du village.

L'horaire du passage du Père Noël dans les différents quartiers fera l'objet d'une information ultérieure.



ON EN PARLE

Un dimanche champêtre, châtelain, estival

Compte-rendu de Hélène Gandossi

Ce dimanche 10 septembre et pour sa troisième édition, la commune de Martot associée à l'Amicale a organisé son repas champêtre dans le parc du château de Martot.

Il aura fallu trouver un petit coin à l'ombre des arbres pour y déposer son panier repas et le partager en famille, entre amis ou voisins.

Cette rencontre gratuite, et conviviale a réuni une cinquantaine de personnes. Les organisateurs auraient pourtant misé sur une plus grande adhésion des habitants du



village. Tant pis pour eux et tant mieux pour les invités qui ont pu profiter des animations gratuites mises à leur disposition : structures gonflables pour les plus jeunes, circuit de kart à pédales, concours de pétanque œufs tant attendu.



Notre champion Fabrice Autechaud, connu de tous, nous a dévoilé ses talents de tireurs avec une grande précision !!! Bravo Fabrice qui aura bien mérité de gagner le premier prix : Un repas pour deux personnes au restaurant de l'Auberge de la gare. A la deuxième place, Patrick Bréauté suivi de Anne Marie Cucinello

Du côté des enfants, La première place revient à Nino Drouet qui repartira avec des places d'accrobranche suivi de Capucine Tesson et de Timéo Tesson. La relève est assurée. Marguerite, K-Rote, Ferdinand et Bzzz ont fait le show avant de passer à l'apéritif offert à tous.



L'occasion aussi de dépoussiérer nos deux épouvantails et de procéder au nouveau parrainage. Marguerite et Lucien ont sollicité les participants au cours d'une tombola. Cette année, nos compagnons d'aventures se prénommeront Franca et Mathéo.

Toute l'équipe organisatrice peut être satisfaite et fière d'avoir animé ce moment de partage, de joie, d'éclats de rires....

Applaudissements à tout ce petit monde qui se démène pour dynamiser notre village. Un grand merci à nos maraîchers Marjo et Guillaume toujours prêts à contribuer gracieusement lors des dons de fruits et légumes pour les lots.

Il suffisait de voir les sourires, les poignées de mains chaleureuses à la fin de la journée pour se dire : « mission accomplie, les invités se sont régalez ».

Et si on remettait ça l'année prochaine ?



Voir photos dans le trimestre en photos

ON EN PARLE

NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LES CLÔTURES PAGES 9 À 11

seine
-eure
agglo

Zonage réglementaire clôtures - MARTOT



1 : 4 000

9

■ Bâti
■ Intermédiaire
■ Champêtre

CHAMPÊTRE

Prédominance du végétal et de l'authenticité des matériaux

LIMITE D'EMPRISE PUBLIQUE

- o Les haies végétales composées d'essences locales diversifiées,
- o Les dispositifs en matériaux naturels : brandes de bruyères, ganivelles, lisses en bois verticales ou horizontales non jointives, clôtures en bois non jointives, gabions de tonalité pierres locales,
- o Les grillages simple torsion en métal galvanisé doublé d'une haie d'essences locales diversifiées,
- o Les grillages treillis soudé vert ou gris doublés impérativement d'une haie d'essences locales diversifiées (les soubassements en béton sont interdits et les poteaux devront être de la même teinte que le grillage),
- o Les lisses en béton non jointives doublées ou non d'une haie d'essences locales diversifiées ou d'un grillage simple torsion en métal galvanisé,
- o Les murs en matériaux traditionnels permettant de rompre la linéarité du paysage (silex, pierre-calcaire, briques, grès, torchis, bauge, pans de bois, ou d'aspect équivalent) surmontés d'un chaperon en briques, tuiles ou pierres,
- o Les murs bahuts en matériaux traditionnels (silex, pierre, calcaire, brique, grès, torchis, bauge, pans de bois ou d'aspect équivalent) d'une hauteur comprise entre 70 cm et 1 m surmontés ou non d'un dispositif à claire-voie (sauf treillis soudé) ou doublés ou non d'une haie d'essences locales diversifiées, pour une hauteur totale de 2 m maximum,
- o Les grilles en acier non festonnées.

Le long des limites avec un espace naturel ou agricole, sont seulement autorisées les haies végétales avec diverses essences locales doublées ou non d'un grillage simple torsion (gris galvanisé), les soubassements en béton sont interdits. Au moins une ouverture de 15 cm par 15 cm devra être créée sur chaque limite parcellaire. Si le linéaire de clôture est supérieur 10 m, une ouverture supplémentaire sera imposée par tranche de 10 m entamée.

En limite d'emprise publique, la hauteur des clôtures ne pourra être supérieure à 3,80m mesurée à partir de l'emprise publique (exceptions possibles : intégration dans l'environnement, zones exposées au bruit indiquées en annexes, relief...)

En limite séparative, la hauteur des clôtures ne pourra être supérieure à 2m, mesurée en tout point du terrain naturel d'implantation du projet.

Pour les murs maçonnés, chaperons en tuiles, couvertines et autres couronnements sont obligatoires.

Afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et le passage de la petite faune, au moins une ouverture de 15 cm par 15 cm devra être créée sur chaque limite parcellaire. Si le linéaire de clôture est supérieur 10 m, une ouverture supplémentaire sera imposée par tranche de 10 m entamée.

Pour la hauteur et le type de clôture en limite séparative devront être les mêmes que ceux en limite d'espace public sur un linéaire minimum de 3 m à partir de la limite de l'emprise publique.

LIMITES SEPARATIVES

- o Les haies végétales composées d'essences locales diversifiées,
- o Les dispositifs en matériaux naturels : brandes de bruyères, ganivelles, lisses en bois verticales ou horizontales non jointives, clôtures en bois non jointives, gabions de tonalité pierres locales,
- o Les grillages simple torsion en métal galvanisé doublé d'une haie d'essences locales diversifiées,
- o Les grillages treillis soudé vert ou gris doublés impérativement d'une haie d'essences locales diversifiées (les soubassements en béton sont interdits et les poteaux devront être de la même teinte que le grillage),
- o Les lisses en béton non jointives doublées ou non d'une haie d'essences locales diversifiées ou d'un grillage simple torsion en métal galvanisé,
- o Les murs en matériaux traditionnels permettant de rompre la linéarité du paysage (silex, pierre calcaire, briques, grès, torchis, bauge, pans de bois, ou d'aspect équivalent) surmontés d'un chaperon en briques, tuiles ou pierres,
- o Les murs bahuts en matériaux traditionnels (silex, pierre, calcaire, brique, grès, torchis, bauge, pans de bois ou d'aspect équivalent) d'une hauteur comprise entre 70 cm et 1 m surmontés ou non d'un dispositif à claire-voie (sauf treillis soudé) ou doublés ou non d'une haie d'essences locales diversifiées, pour une hauteur totale de 2 m maximum.

ON EN PARLE

ON EN PARLE

INTERMEDIAIRE

Dominante résidentielle, où le végétal et la perception des jardins sont prédominants

LIMITE D'EMPRISE PUBLIQUE

- o Les haies végétales composées d'essences locales diversifiées,
- o Les dispositifs en matériaux naturels : brandes de bruyères, ganivelles, lisses en bois verticales ou horizontales non jointives, clôtures en bois non jointives, gabions de tonalité pierres locales,
- o Les grillages simple torsion en métal galvanisé doublés d'une haie d'essences locales diversifiées,
- o Les grillages treillis soudé vert ou gris doublés impérativement d'une haie d'essences locales diversifiées (les soubassements en béton sont interdits et les poteaux devront être de la même teinte que le grillage),
- o Les lisses en béton non jointives doublées ou non d'une haie d'essences locales diversifiées ou d'un grillage simple torsion en métal galvanisé,
- o Les murs bahuts d'une hauteur comprise entre 70 cm et 1 m, surmontés ou non d'un dispositif à claire-voie (sauf treillis soudé) ou doublés d'une haie végétale d'essences locales diversifiées, pour une hauteur totale de 2 m maximum.

LIMITES SEPARATIVES

- o Les haies végétales composées d'essences locales diversifiées,
- o Les dispositifs en matériaux naturels : brande de bruyères, ganivelles, lisses en bois verticales ou horizontales non jointives, clôtures en bois non jointives, gabions de tonalité pierres locales,
- o Les grillages simple torsion en métal galvanisé doublés d'une haie d'essences locales diversifiées,
- o Les grillages treillis soudé vert ou gris doublés impérativement d'une haie d'essences locales diversifiées (les soubassements en béton sont interdits et les poteaux devront être de la même teinte que le grillage),
- o Les lisses en béton non jointives doublées ou non d'une haie d'essences locales diversifiées ou d'un grillage simple torsion en métal galvanisé,
- o Les murs pleins, à condition que l'architecture de la clôture comporte des ruptures dans la continuité du mur, à travers des alternances de matériaux et d'aspects,
- o Les murs bahuts d'une hauteur comprise entre 70 cm et 1 m, surmontés ou non d'un dispositif à claire-voie (sauf treillis soudé) ou doublés d'une haie végétale d'essences locales diversifiées, pour une hauteur totale de 2 m maximum,
- o Les dispositifs type lames occultantes verticales s'ils ne sont pas visibles depuis l'espace public,
- o Les plaques béton si elles ne sont pas visibles depuis l'espace public.

Le long des limites avec un espace naturel ou agricole, sont seulement autorisées les haies végétales avec diverses essences locales doublées ou non d'un grillage simple torsion (gris galvanisé), les soubassements en béton sont interdits. Au moins une ouverture de 15 cm par 15 cm devra être créée sur chaque limite parcellaire. Si le linéaire de clôture est supérieur 10 m, une ouverture supplémentaire sera imposée par tranche de 10 m entamée.

En limite d'emprise publique, la hauteur des clôtures ne pourra être supérieure à 1,80m mesurée à partir de l'emprise publique (exceptions possibles : intégration dans l'environnement, zones exposées au bruit indiquées en annexes, relief...)

En limite séparative, la hauteur des clôtures ne pourra être supérieure à 2m, mesurée en tout point du terrain naturel d'implantation du projet.

Pour les murs maçonnés, chaperons en tuiles, couvertines et autres couronnements sont obligatoires.

Afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et le passage de la petite faune, au moins une ouverture de 15 cm par 15 cm devra être créée sur chaque limite parcellaire. Si le linéaire de clôture est supérieur 10 m, une ouverture supplémentaire sera imposée par tranche de 10 m entamée.

Pour la hauteur et le type de clôture en limite séparative devront être les mêmes que ceux en limite d'espace public sur un linéaire minimum de 3 m à partir de la limite de l'emprise publique.

ON EN PARLE

OCTOBRE ROSE



Le dimanche 8 octobre, le record de l'an passé, 500 marcheurs, a été battu avec près de 600 cette année!. Cet événement était organisé, conjointement par les villes de Criquebeuf sur Seine et de Martot. Les bénévoles des 2 communes ont permis la bonne marche de cet événement .

Des stands étaient aussi sur place pour proposer divers objets : le produit de la vente était au profit « d'octobre rose ».

A l'issue de la marche solidaire de 5 km dans les rues de Criquebeuf, les participants ont été invités au verre de l'amitié offert par les 2 municipalités.

L'an dernier la somme remarquable de 8 660 € a été recueillie et remise à la Ligue contre le Cancer. Le but cette année est d'améliorer cette somme et pourquoi pas atteindre 10 000 € !

Nouveauté cette année une course pour enfants a été organisée dans le parc du château de Martot :



compte-rendu en page 21
« Ca s'est passé à Martot »

DERNIÈRE MINUTE
Bravo à tous !
Le seuil des 10 000 € est
largement dépassé !



ON EN PARLE



CRÊPERIE
LE JEUDI
DE 16H À 21H
SUR LA PLACE
DE L'ÉGLISE
www.crep-chouette.fr
07 50 08 84 52



Carte

Galettes de blé noir (sarrasin)

Galette Saucisse Oignon, moutarde ou ketchup	6,50 €
Galette Complète Jambon, oeuf, emmental	8,60 €
Galette Chèvre Chèvre, Noix, miel ou sauce tomate	8,60 €
Galette Normande Oeuf, camembert, Pont-L'évêque, emmental	9,90 €
Galette Burger Steak haché oignons, oeuf, emmental, cheddar, sauce burger	9,90 €
Galette L'espagnole Chorizo, oeuf, emmental, cheddar, sauce tomate, poivron	9,90 €
Ingrédient supplémentaire	1,00 €

Crêpes de froment

Crêpe beurre sucre	2,50 €
Crêpe caramel beurre salé maison	4,50 €
Crêpe chocolat maison	4,50 €
Crêpe Nutella	4,50 €
Crêpe du moment (Voir sur l'ardoise)	4,90 €
Ingrédient supplémentaire	1,00 €

A emporter

Galettes ou crêpes non garnies	1,00 €
--------------------------------	--------

Boissons

Eau de source	1,00 €
Eau gazeuse	1,50 €
Soda et Jus de fruits	2,50 €
En accompagnement d'un repas uniquement :	
Bière artisanale	3,50 €
Bière Heineken	2,50 €
Cidre artisanal 33 cl	3,50 €
Café ou thé	1,50 €

ON EN PARLE

THÉÂTRE

C'est la rentrée avec beaucoup de plaisir pour les « apprentis acteurs » sous la direction de Yohann Blondel.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes les mardis :
de 16h45 à 18h CP à CM2 et de 18h à 19h15 pour les enfants de niveau 6ème et plus.



Nouvel espace de stationnement sur la place de l'église
avec végétalisation et détermination des emplacements par des pavés blancs



CONSTRUCTIONS DE LA RUE DU CHÊNE : 6 FAMILLES DÉJÀ INSTALLÉES

ON EN PARLE

RÉUNION PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE

Le maire avait convié les habitants à une réunion publique afin de présenter les projets de la commune et surtout d'être à l'écoute de leurs idées et réflexions. Différents thèmes ont été évoqués, en présence d'une quarantaine de personnes:

Propreté de la commune : la voirie, le cimetière, l'entretien et l'élagage des chemins et de l'espace vert de la résidence Saint Aignan , dépôts de plastique noir (biodégradable).

Problèmes de circulation : rue du Parc, rue du Chêne, rue de Saint Pierre, l'accès à la rue de la Garenne par la départementale. Etudes en cours.

Seine à vélo : Une portion du chemin de halage sera réservée aux piétons et cyclistes.

Caméras de surveillance : Une demande d'études et de chiffrage sera faite.

Résidence seniors dans le parc du château: Travaux dans l'ancien hôpital mais l'extension prévue par la construction d'un nouveau bâtiment est abandonnée.

Château et parc : Le château et la partie nord du parc sont destinés à être vendus. La partie sud du parc avec le théâtre serait cédée par l'agglomération à la commune.

Déchetterie : Pour les gravats, Pont de l'Arche se substituerait à Caudebec lès Elbeuf et une demande sera faite pour aller à la déchetterie de Criquebeuf sur Seine pour les déchets verts.

Urbanisation dans les 2 zones rue de Saint Pierre et rue de la Garenne: Nécessité d'une augmentation sensible de la population pour équilibrer le budget sans augmenter fortement les taxes foncières.

Déchets ménagers : Ramassage des déchets ménagers tous les 15 jours à compter du 1er janvier 2024.

Entretien de chemins : Nettoyage et élagages sur plusieurs chemins.

Photovoltaïque: Projet toujours prévu dans le fond de carrières le long de la route des Fiefs mais qui a pris du retard. Les recettes fiscales pour la commune seraient de 15 000 à 20 000€.

M. le maire a répondu à toutes les questions et apporté des précisions sur ces différents points en assurant qu'il allait travailler avec son conseil sur tous ces sujets.

Le Maire invite ensuite les participants au débat à un moment convivial autour du verre de l'amitié durant lequel les échanges se sont poursuivis.



ON EN PARLE



NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE

A l'initiative de Hélène Gandossi un instructeur est venu présenter au château les différentes phases d'une cérémonie commémorative. Même si les participants étaient attendus plus nombreux, les présents ont pu apprécier les explications présentées avec précision et une pointe d'humour par Philippe THUEUX qui travaille au centre du service national et de la jeunesse de Rouen. Cela s'est terminé par des échanges autour du verre de la fraternité.

EXPOSITION SUR LES CHAMPIGNONS AU CHÂTEAU



Organisée par l'ADN Boucles de Seine sous l'égide de l'agglomération Seine-Eure ces « automnales » ont connu un succès qui ne se dément pas avec 1 040 visiteurs, (dont 213 cueilleurs transportés en minibus vers la forêt) avec une présentation riche et variée des champignons. Ajoutons que parents et enfants pouvaient participer aux différents ateliers :
« émaux »,
« décoration de boîtes en carton »,
« abeilles » et
« escargots »



Après la cueillette, le tri et des informations apportées par Alain Delannoy président de l'ADN Boucles de Seine

POT POUR LE DÉPART DE VALÉRIE DUBREUIL

Le pot de départ pour la secrétaire de mairie de Criquebeuf sur Seine et de Martot, Valérie Dubreuil s'est déroulé dans une bonne ambiance au réfectoire de l'école de Criquebeuf où étaient conviés les élus et les employés communaux des deux communes.

Après les traditionnelles interventions des 2 maires soulignant le bon travail réalisé par l'intéressée, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié. Valérie a remercié pour les fleurs et l'argent qui lui permettra de faire l'acquisition d'un très beau rocking-chair. Elle a quitté nos communes le 31 octobre pour prendre ses nouvelles fonctions au service de l'urbanisme de l'agglomération Evreux Porte de Normandie, lieu beaucoup plus proche de son domicile, dès le 2 novembre.



ON EN PARLE

Fabrice Autechaud qui prend sa retraite à la fin de l'année et à gauche Damien Pétel qui va le remplacer.



Travaux de réfection du mur entre l'espace communal et la résidence de la rue du chêne réalisés par l'association « Coursus » Montant des travaux : 12 259 €. Coût pour la commune : 957 €

ON EN PARLE



APPORTEZ VOS CARTOUCHES VIDES À L'ÉCOLE OU À LA MAIRIE AU PROFIT DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Le bac pour les végétaux N'EST PAS UNE POUBELLE !

Le centre de traitement qui valorise les végétaux en compost alerte sur la mauvaise qualité des collectes effectuées en porte à porte chez les habitants : présence de sacs et godets en plastique, pierres, canettes, ordures ménagères, déchets divers...

(Voir en page Agglo Seine Eure)

MESSES À MARTOT

Les prochaines messes à Martot auront lieu à 9h30 les dimanches :

2023 : 12 novembre - 10 décembre -

2024 : 14 janvier - 11 février - 10 mars

14 avril - 9 mai - 9 juin - 14 juillet - 11 août

2 NOUVELLES PUBLICITÉS À RETROUVER DANS LES PAGES PUB'INFOS



126, rue du clos du bec
27340 MARTOT
Tél : 06 58 46 95 47
contact@renov-secula-76.fr
Consultez notre site : renov-secula-27.fr

- ✓ Maçonnerie générale, gros-œuvre
- ✓ Création terrasse bois, béton
- ✓ Clôture - Dalle
- ✓ Allée de garage
- ✓ Création de carport
- ✓ Ravalement de façade
- ✓ Rénovation des joints pierre, silex...

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS

A VENDRE

Plateforme vibrante
"Power vibration LEC
4023 Jet Stream"

Prix : 110 €

Contact :

M. et Mme ALVES
02.35.87.42.86



CHEZ DYLOU

Privilégiez la qualité et le fait maison !

Le sucré : Crêpes Gaufres Beignets Croustillons ...

Le salé : Frites Hamburger Couscous Paëlla etc...

SPÉCIALISTE DE L'ÉVÉNEMENTIEL
PROFESSIONNEL ET PARTICULIERS
06 03 45 62 86

AU PROGRAMME

Don du sang : calendrier 2023

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous

à la salle communale de 15h à 19h30 Le mercredi 22 novembre 2023

N'oubliez pas de noter cette date sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

VŒUX DU MAIRE ET POTS DE DÉPART À LA RETRAITE

Le Maire présentera ses vœux à la population
le samedi 6 janvier 2024 à 17h30

**A cette occasion nous souhaiterons une bonne retraite à
Murielle LEMAJEUR et Fabrice AUTECHAUD**

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

les habitants sont conviés à
la cérémonie au Monument aux Morts le
samedi 11 novembre 2023, à 10h15.

Le verre de l'amitié sera ensuite offert aux
participants

REPAS DES ANCIENS

**Il aura lieu à la salle communale le
Dimanche 19 novembre 2023 à midi**

EXPOSITION DE PEINTURES

Le Maire et la commission culturelle ont
le plaisir de vous annoncer que

L'EXPOSITION DE PEINTURES
se tiendra à la salle des fêtes
LES 13 ET 14 JANVIER 2024

Les habitants sont invités à venir
découvrir les œuvres exposées.
Les visiteurs seront appelés à voter pour
l'œuvre de leur choix :
le « prix du public »
récompensera le peintre dont le tableau
aura obtenu le plus de voix.

MARCHÉ DE NOËL

La commune est heureuse de vous in-
former qu'elle organise le Marché de
Noël, en collaboration avec l'Amicale à
la salle communale le

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023

**TOURNÉE DU PÈRE NOËL
SAMEDI 16 DÉCEMBRE
Plus d'informations ultérieurement**

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

ACAPPELLA IMPRO À MARTOT



Le samedi 23 septembre, Acapella Impro proposait à la salle communale, un spectacle d'improvisations. Quarante personnes se sont « régales » devant la prouesse des acteurs qui, au fil des mots proposés par le public, les entraînaient dans des situations plus cocasses les unes que les autres, saluées par des éclats de rire et des applaudissements nourris.

Si vous avez l'occasion de revoir cette troupe, n'hésitez pas, vous passerez assurément un très bon moment. À l'entracte la buvette, faite au profit de l'Amicale de Martot, a été confiée à Franca et Yohann.



DON DU SANG GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 9 août 2023 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 49 donneurs (dont 3 nouveaux) .

Rappel : *Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .*

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

OCTOBRE ROSE



Les organisateurs d'octobre rose ont innové cette année avec une animation destinée aux enfants : il s'agissait d'une course effectuée dans le parc du château : beau site pour une belle cause .

Près de cinquante enfants ont participé à cette course, les « petits » effectuant deux tours du parc alors que les « moyens » et les « grands » devaient en accomplir quatre.

Une médaille, offerte par l'Amicale et une bouteille d'eau, offerte par la friterie « Au petit creux » ont récompensé chaque participant et les 3 premiers de chaque groupe ont reçu une coupe offerte par la municipalité de Criquebeuf.



Devant le château, vente de gâteaux, crêpes et glaces ainsi que des billets de tombola dont le tirage aura lieu lors de la soirée du 14 octobre à la salle des fêtes de Martot.

Bravo aux organisateurs et un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis à cette journée ensoleillée d'être une réussite.

Inauguration nouveau bâtiment SÉTIN

Lors de l'inauguration, Eric Sétin a précisé « l'installation compte 70 000 bacs et 78 postes de travail qui permettent de préparer 1 700 lignes de commandes à l'heure.

C'est aussi 30 000 m² de bâtiment et 12 200 emplacements palettes de stockage. Une

croissance de 10% par an est prévue pour les dix prochaines années.

Enfin 7 500 m² de toiture ont été recouverts de panneaux photovoltaïques pour assurer 50% de notre autonomie énergétique. »



Foire à tout du 17 Septembre 2023

Malgré le temps capricieux, les membres de l'Amicale étaient présents dès 6h dans l'enceinte du château de Martot pour accueillir les exposants pour la deuxième foire à tout de Martot en 2023.

Le manque de soleil et la pluie ont empêché nombre de personnes de venir exposer et certains exposants sont repartis trop tôt, dès les premières gouttes. Peut-être l'ont-ils regretté dans l'après-midi, car de nombreux visiteurs sont venus acheter auprès des courageux qui étaient encore présents.

Nous vous attendons de nouveau le jour de l'Ascension 2024



Puces des Couturières du 1er Octobre

Edith et des membres de la section couture étaient présents dès 7h30 pour accueillir les exposants des traditionnelles « Puces des Couturières ». Tout le monde se retrouve en terrain de connaissances et s'installe dans la salle qui sera bientôt bien garnie pour accueillir les premiers visiteurs.

Toute la journée, un défilé d'acheteurs (plutôt acheteuses ..) s'est promené dans les allées et les membres de l'Amicale présents au bar n'ont pas chômé.

À 17h, chacun est reparti enchanté de sa journée et en prenant rendez-vous pour l'année prochaine.





AMICALE ÉCHOS

Les Activités de l'Amicale en 2023

Bourse aux Jouets et puériculture

Le Dimanche 26 Novembre de 9h à 17h
à la salle communale de Martot

Inscription : 06 26 69 77 92 ou amicalemartot@gmail.com

Marché de Noël

En association avec la commune de Martot
Le Dimanche 3 Décembre de 9h à 17h
à la salle communale de Martot

À RETENIR : Activités de l'Amicale en 2024

Coinchée -Dominos : dimanche 7 janvier à 14h

Loto : Dimanche 4 février à 14h

Après-midi multi-jeux : Dimanche 18 février 14h

Bourse aux vêtements : Dimanche 24 mars 10h -17h

Puces des couturières : Dimanche 14 avril

Foire à tout : Jeudi 9 mai de 9h à 17h

Après-midi multi-jeux+ Repas le soir : dimanche 1er juin 14h

Fête des voisins : Courant juin

Foire à tout :Dimanche 8 ou 15 septembre 9h à 17h

Coinchée -Dominos : Dimanche 29 septembre à 14h

Puces des couturières : Dimanche 27 octobre

Bourse aux jouets et Puériculture : Dimanche 24 novembre

Marché de Noël : Dimanche 1er décembre

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie	Le mardi	14h30 à 17h	Édith DEBOOS
Théâtre (enfants, ados)	Tous les mardis	16h45 à 19h15	Yohann BLONDEL
Bibliothèque	Tous les mardis des semaines paires.	18h -19h	Françoise CLOUSIER



AMICALE ÉCHOS

Conseil d'administration de l'Amicale du 24 Octobre 2023

Election du bureau :

Président d'honneur	Mr Combes Jean-Paul
Président :	Mr Clousier Daniel
Vice-président :	Mr Blondel Yohann
Secrétaire :	Mme Clousier Françoise
Secrétaire Adj :	Mme Milène Lesueur
Aide secrétaire :	Mr Clousier Daniel
Trésorière :	Mme Quenneville Joëlle
Trésorière adj :	Mme Blondel Martine
Aide Trésorière :	Mme Drouet Franca

Responsables activités permanentes :

Couture : Edith Deboos
Théâtre : Yohann Blondel
Book troc : Françoise Clousier

Puces couturières : Edith Deboos, Martine Blondel

Bourse aux jouets : Daniel Clousier, Didier Blondel

Marché de Noel : Daniel Clousier, Quenneville Joelle, Martine Blondel ,
Combes Jean-Paul, Municipalité de Martot.

Coinchée dominos : Autechaud Fabrice, Blondel Martine, Franca et Yohann

Loto : Daniel Clousier, Joelle Quenneville, Blondel Yohann, Blondel Didier

Bourse aux vêtements : Françoise Clousier, Edith Deboos , Kathy Poussier

Après midi jeux enf /ados : Franca Drouet, Yohann Blondel,

Après-midi jeux enf, ados, adultes du 1er juin suivi le soir d'un repas à la salle communale : Yohann Blondel, Franca Drouet + aide des autres membres de l'Amicale

Foire à Tout : Daniel Clousier, le Bureau et toutes les bonnes volontés

Commission Voyage, sorties, théâtre : Combes Jean-Paul, Clousier Daniel, Clousier Françoise, Quenneville Joelle, Drouet Jocelyn, Labiffe Marjorie.

Buvette : Quenneville Joëlle, Blondel Martine, Poussier Kathy

Assemblée Générale de l'Amicale du 6 octobre 2023

Le Président a accueilli les membres participants à l'Assemblée Générale et a demandé à chacun et chacune des participants de se recueillir en souvenir de membres de l'amicale disparus cette année, et principalement de « Monette » Cardon qui a tant apporté à la vie de l'association.

Il a remercié la municipalité de son aide si précieuse, puis a énuméré toutes les activités de l'année 2022/2023 en soulignant le nombre très important de participants à la foire à tout de juin. Celle de septembre a été contrariée par le mauvais temps, mais a connu beaucoup de visiteurs.

Le rapport moral a été validé par l'ensemble des participants.

Le Rapport Financier a été présenté par les 2 responsables de la comptabilité. Il fait apparaître une gestion saine et une augmentation notoire des réserves de l'Amicale. Cela est dû à l'augmentation des bénéfices du loto et au succès de la foire à tout. Cela va permettre à l'association d'augmenter les possibilités d'activités dans les mois à suivre.

A la demande du Président, pour suivre plus facilement les comptes-rendus bancaires, l'assemblée générale décide de faire coïncider l'année de l'amicale avec l'année civile et donc de programmer la prochaine assemblée Générale en janvier 2025.

Le rapport financier est validé par l'ensemble des participants

Les nouveaux membres sont élus par tous les membres présents.

Même si nous étions un peu plus nombreux, le président en clôturant cette Assemblée, regrette le manque d'intérêt de beaucoup d'habitants de Martot.

Le pot de l'amitié a clos cette réunion.



La gazette de l'école

La découverte d'un sport : le tchoukball

Tous les jeudis après-midi , les petits de la classe de Marie et les CE2 font du sport avec Vincent à 13H45. Ils finissent à 14H45. Quand les petits et les CE2 rentrent, c'est aux plus grands d' aller au sport pour une durée d'une heure.



Qu'est-ce-que c' est le tchoukball ?

Le tchoukball se joue avec une balle de hand et un mini-trampoline.

Il faut lancer la balle sur le trampoline, puis rattraper la balle . Une fois la balle rattrapée, vous devez la lancer à un autre joueur.



La musique

Tous les vendredis, nous apprenons la musique avec Yves. Les leçons durent 45 minutes, dont 30 minutes de chant et 15 minutes de percussions rythmées.

En premier, nous choisissons nos places et Yves nous dit quelle musique il faut prendre. Ensuite, il nous met une version karaoké de la musique qu'il a préalablement choisie. Nous nous entraînons à chanter ensemble.

En deuxième, nous reproduisons les percussions rythmées qu'Yves exécute.

A la fin de la séance, nous retournons en classe dans le calme bien sûr !

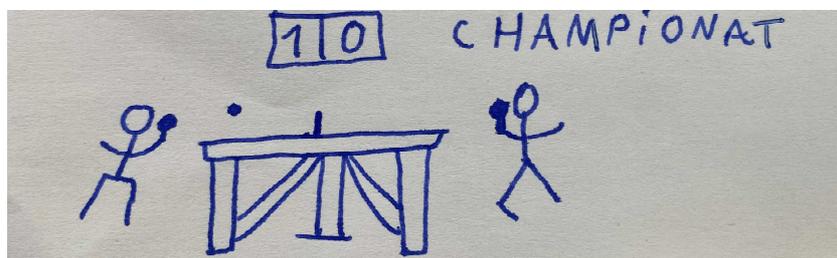
Le foot



L'année dernière, monsieur le Maire nous avait dit qu'il avait commandé un but de foot et un panier de basket. Le but de foot a été monté le mercredi 4 octobre. Nous étions trop contents ! Depuis, on joue tous les jours avec, même si nous n'avons pas le droit de tirer fort.

La table de ping-pong

La maîtresse a ramené une table de ping-pong à la rentrée. Depuis, nous organisons des tournois pendant la récréation. C'est devenu l'un de nos sports préférés.



Le ramassage des déchets — Clean up day

Nous sommes sortis de l'école à 13h45. Nous avons marché jusqu'à l'Eure, un bras de la Seine. Nous étions équipés d'un gilet jaune et d'une paire de gants pour ramasser les déchets. Guillaume et les adultes présents nous ont expliqué comment trier les objets récoltés. Alors, nous avons formé des groupes de trois pour collecter les matériaux suivants : le métal, le plastique, le papier et le carton. Tous les sacs étaient remplis à moitié.

Enfin, nous sommes rentrés à l'école aux alentours de 16h00 où nous attendait un goûter bien mérité, nous avons tout de même nettoyé la nature de 15 Kg de déchets !



Sortie scolaire — l'Accrobranche

Lundi 16 octobre, nous nous sommes donné rendez-vous au parc Séquoia Aventure.

Le matin, nous avons visité le parc et découvert des variétés d'arbres. A partir de 9h30, une fois bien équipé, nous avons commencé les parcours d'accrobranche. Le parcours vert est facile, le bleu moyen, mais le rose est assez compliqué. Le temps de pique-niquer tous ensemble nous étions déjà repartis dans les arbres pour des parcours encore plus difficiles. Quelque courageux ont fait les parcours à 24m de haut !



Le vote démocratique

Aujourd'hui, nous avons élu Lilou et Aymeric comme représentants pour aller visiter l'usine des 2 aïelles, qui prépare nos repas. Nous avons voté à bulletin secret un garçon et une fille de notre choix, grâce à une urne. Un dépouillement a eu lieu. Les anciens élus l'ont réalisé. Il y a eu deux votes nuls et dix-neuf valides.



Le mélange de la semaine du goût

Jeudi 19 novembre, avec les camarades de ma classe, nous avons lavé des carottes et des betteraves. Puis, nous avons épluché et coupé des oranges, des pommes ainsi que les légumes lavés. Ensuite, nous avons mis les fruits et légumes dans une centrifugeuse pour extraire le jus.

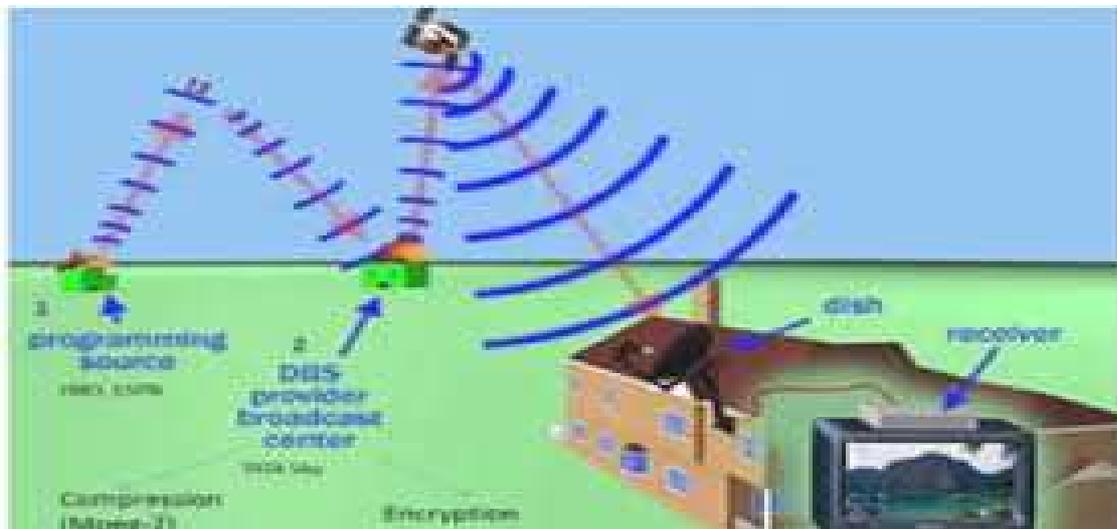
La betterave a donné une jolie couleur à notre mélange. C'était très original, mais la majorité a aimé le jus de fruit confectionné. Nous avons fait le plein de vitamines avant les vacances !



Art créatif de la classe de
GS—CP—CE1



NET . INFOS



La Télévision par satellite Toujours dans la course ?

Face à l'explosion de la fibre optique, le satellite a-t-il encore des atouts dans sa manche? État des lieux...

Selon la récente étude de Médiamétrie, la part des foyers recevant la télévision par satellite s'élevait au début 2021 à 18 pour cent, un taux en baisse de deux points par rapport à 2020. Dans le même temps, la télévision par internet (ADSL ou fibre) et le câble totalisaient 64 pour cent en hausse de 3 points.

Une couverture inégale.

Si la TNT couvre la très grande majorité du territoire, les zones montagneuses, escarpées ou isolées peuvent parfois poser problème. La fibre optique, quant à elle, avance à marche forcée mais nombre de territoires attendent toujours leur raccordement (quand l'ADSL laisse un débit insuffisant).

Le satellite dispose toujours de l'avantage incontestable d'une couverture intégrale du territoire sous réserve de pouvoir installer une parabole.

NET . INFOS

Une fiabilité à toute épreuve.

Là encore , le satellite fait figure de très bon élève avec un très faible taux de panne (comme la TNT). Très peu de facteurs externes peuvent impacter la bonne réception du signal(la neige ou un fort orage). Les coupures de fibre optique ou les mauvais raccordements sont fréquents et peuvent parfois laisser sans connexion ni télévision pendant plusieurs jours.

Une mobilité possible;

Si la télévision par ADSL ou fibre optique impose un abonnement par foyer, un des avantages de la réception par satellite (notamment si elle est payante) est qu'il est toujours possible de pouvoir emmener son décodeur pendant les vacances. Il suffit simplement d'avoir une parabole bien orientée et le tour est joué. Ceci est particulièrement vrai pour les adeptes du camping-car qui aiment se sentir partout à la maison, même à l'autre bout de la France.

Une qualité d'image variable;

Le satellite a très souvent été pionnier dans les nouvelles technologies: stéréo, Dolby, 16/9 ou encore HD. La fibre optique a quelque peu rebattu les cartes et si la 4K est disponible sur le satellite avec une très belle qualité, le nombre de chaînes disponibles reste marginal par rapport à la télévision par internet.

Une offre réduite;

Le secteur compte seulement deux acteurs: Fransat pour le gratuit et Canal+ pour le payant. Au fil des années, Canal+ a d'ailleurs su renforcer ses offres avec de belles exclusivités. Mais, pour en profiter pleinement, un décodeur connecté à internet est nécessaire. Le satellite couplé à la fibre optique ne serait-il pas le meilleur des deux mondes? POSSIBLE...





ALERTE QUALITÉ COLLECTE



Le bac pour les végétaux n'est PAS UNE POUBELLE !

Le centre de traitement qui valorise les végétaux en compost alerte sur la mauvaise qualité des collectes effectuées en porte à porte chez les habitants : présence de sacs et godets en plastique, pierres, canettes, ordures ménagères, déchets divers...



Gazon



Feuilles mortes



Epluchures de légumes / fruits



Petits branchages (- de 8cm de diamètre)



Ordures



Pots



Godets



Cailloux



Sacs



Terre

Les bacs à déchets végétaux **mal utilisés** ne seront **plus collectés après 2 constatations.**

Une question ? proprete.urbaine@seine-eure.com | 02 32 50 85 64



INFO COLLECTE

Les extensions des consignes de tri mises en place en 2021 ainsi que la loi relative à la gestion des bio déchets ont permis de constater une **diminution significative du volume d'ordures ménagères** présenté par les ménages du territoire.

A partir du 1er janvier 2024, **la fréquence de collecte des ordures ménagères sera réduite à une fois tous les 15 jours.**

Cette optimisation de service a pour objectif de :

- Maitriser les **coûts de collecte**,
- Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les bennes de collecte et ainsi réduire nos **émissions de gaz à effet de serre.**

* Votre bac est cassé, non conforme voire inexistant ?

Vous pouvez aussi en demander un gratuitement !

Selon la configuration de votre ménage, vous pouvez être amenés à devoir **changer de bac de collecte dédié aux ordures ménagères**, pour un volume plus grand*. Vous pouvez en faire la demande **gratuitement** auprès de votre mairie ou de l'Agglo Seine-Eure



Propreté et déchets

Le verre se recycle en don pour la 4^{ème} fois

Jeudi 3 mars 2023

L'Agglo Seine-Eure renouvelle son opération « tri solidaire » et apporte son soutien à une nouvelle association locale en reversant une partie des recettes liées à la collecte du verre. Après avoir soutenu l'association Sacha Précipité (Pîtres) en 2021 et l'Adapei 27 au travers de la Résidence Les Tourelles (Igoville) en 2022, c'est désormais France Alzheimer 27 (Louviers) qui bénéficiera de l'aide de l'Agglo pour l'année 2023. Chaque tonne de verre collectée permettra de reverser 1 € au profit de la structure Lovérienne.

L'Adapei 27 passe le flambeau à France Alzheimer 27

L'Adapei27 est un foyer de vie qui accueille des adultes porteurs d'une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, qui disposent d'une autonomie physique et intellectuelle suffisante pour participer à la vie quotidienne et aux activités organisées. En 2022 ils ont reçu une aide de l'Agglo de 2 770 €.

France Alzheimer 27, qui a pour but d'aider et accompagner les personnes atteintes de cette maladie, et leur famille succède à l'ADEPEI 27. Différentes missions leur sont confiées : l'accueil et l'écoute, la mise en place de formations des aidants familiaux, l'organisation d'actions de convivialité et culturelles, le soutien à la recherche ou encore des séjours vacances départementaux.

Comme chaque année, le montant du don sera déterminé par la quantité de verre collectée dans les 360 bornes dédiées du territoire. Chaque tonne de verre collectée se transforme en 1 € reversé à l'association.

Le tri du verre, c'est facile !

Tous les emballages en verre se recyclent à l'infini !

Pas seulement les bouteilles de jus de fruits, d'alcool et de soupe, mais aussi les pots de moutarde, de cornichons, de pâte à tartiner, de yaourt, de confiture, ainsi que les flacons de parfum, bouteilles de vernis ou encore de sirop...

Tous les autres produits en verre, qui ne sont pas des emballages, ne doivent pas être déposés dans ces bornes d'apport volontaire : vaisselle, verre à boire, verseuse de cafetière, aquarium, vase, ampoule, miroir, vitre cassée : ils n'ont pas la même composition chimique que les emballages en verre, et rendent leur recyclage difficile, voire impossible.

Pourquoi trier ?

Les emballages en verre jetés à la poubelle n'ont aucune chance d'être recyclés et finissent avec le reste des ordures ménagères afin d'être incinérés.

Les verres ne se jettent pas dans le bac à ordures ménagères, et encore moins dans le bac de tri, au risque de blesser les agents travaillant dans les centres de tri. En effet, ceux-ci se trouvent sur le dernier maillon de la chaîne de tri : ils permettent d'affiner la sélection des matières recyclables, vérifient la qualité des différents flux et retirent les déchets non recyclables, « les erreurs de tri ». Ils sont ainsi exposés aux objets dangereux jetés par inadvertance dans le bac jaune, comme les piles et batteries en lithium (qui sont fortement inflammables), les flacons de solvant (qui sont très corrosifs), et le verre (qui coupe).



... Et vous trouvez ça drôle ?

CHER
AUTOMNE



On ne dit pas : « Ma parole, mais tu es toujours aussi idiot »
Mais...
« Ce qui me fascine chez toi, c'est ta constance ! »

On ne dit pas
JAVÉLISÉ
mais J'AI LU.

MOTS CROISES M. CAILLOU

Horizontalement :

- 1- rapporte du blé ou de l'oseille
- 2- mettra plus bas que terre
- 3- soigneras un chaton
- 4- baie jaune / hisse haut
- 5- oncle ou...tante
- 6- plane en mer / ténu
- 7- devoir
- 8- habite l'Yonne

Verticalement :

- A- bords de bois
- B- premières / ligne droite
- C- fidèle
- D- amour bestial / pour l'atmosphère
- E- avant l'aube / 2 pour cent
- F- tétanisa
- G- vais demain / pas là
- H- hypnotisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

SOLUTIONS EN PAGE 39

ESCALOPE DE VEAU FARCIE

Pour 6 personnes :

6 escalopes de veau
300 gr de chair à saucisse
100 gr de champignons de Paris
2 échalotes
2 branches de persil
1 œuf
3 c à soupe d'huile d'olive
1 bouillon cube de volaille
sel poivre

Étalez les escalopes de veau après les avoir aplaties.
Nettoyez les champignons.
Pelez les échalotes.
Lavez et effeuillez le persil.

Mixez ensemble la chair à saucisse, les champignons, les échalotes, les feuilles de persil, l'œuf entier.
Salez et poivrez.

Préchauffez le four TH 6 180°.

Étalez les escalopes sur le plan de travail. Recouvrez-les de la farce mixée.
Roulez-les en les serrant bien et ficelez-les.
Posez-les dans un plat allant au four, arrosez-les d'huile.
Salez, poivrez.

Versez 20 cl d'eau avec le bouillon cube de volaille émietté dans le fond du plat.
Enfournez pour 1 heure.

Tout ceci peut se faire cuire à la poêle également.

RILLETTES DE CREVETTES

250 Gr de crevettes
125 Gr de St-Morêt
Poivre

Facultatif : piment d'Espelette curry paprika safran
ciboulette persil aneth

Eplucher les crevettes et les hacher.

Mélanger avec le St-Morêt et le poivre et selon les goûts les épices ou les herbes aromatiques ou les deux.

Mettre au réfrigérateur.

Top 10 des destinations qui vont plaire aux amateurs de vin

1 - TOSCANE, EN ITALIE



La Toscane, région pittoresque du centre de l'Italie, est une destination de vacances enchanteresse pour les amateurs de vin. Réputée pour ses vins de classe mondiale et ses paysages à couper le souffle, la Toscane offre une expérience viticole inoubliable. Les vignobles de la région produisent des vins exceptionnels, dont des cépages renommés mondiaux tels que le chianti, le Brunello di Montalcino et le Vernaccia di San Gimignano.

2 - BORDEAUX, EN FRANCE

Bordeaux abrite certains des vignobles les plus prestigieux au monde, produisant une gamme diversifiée de vins d'exception. Si les vignobles et l'art de la vinification sont les principales attractions de la région, le charme de Bordeaux s'étend à sa belle architecture, ses marchés animés et ses restaurants gastronomiques où l'on peut également déguster d'excellents millésimes.



3 - SONOMA, AUX ÉTATS-UNIS



Nichée dans la région viticole de Californie, Sonoma est une destination de vacances idyllique connue pour sa diversité de vins et ses paysages pittoresques. Les vignobles de Sonoma s'étendent sur des collines et des vallées luxuriantes, créant un paysage très pittoresque et époustouflant. La région produit une large gamme de vins exceptionnels, notamment du chardonnay, du pinot noir et du zinfandel.

4 - MENDOZA, EN ARGENTINE

Située à environ 1 200 kilomètres à l'ouest de Buenos Aires, Mendoza est la plus grande région viticole d'Argentine. Les vignobles de Mendoza s'étendent sur les contreforts pittoresques des Andes, créant une toile de fond à couper le souffle pour les amateurs de vin. Les visites œnologiques immersives sont très populaires dans la région et permettent d'explorer de magnifiques vignobles, mais surtout de déguster une gamme variée de cépages, notamment le malbec, le cabernet sauvignon et le ttorrontés.



5 - SANTIAGO, AU CHILI



Santiago, la capitale dynamique du Chili, est une destination de vacances captivante pour les amateurs de vin. Située au milieu des vallées à couper le souffle de la région viticole de la vallée centrale, Santiago offre une base idéale pour explorer la célèbre culture viticole du pays. Grâce à sa proximité avec des vallées viticoles prestigieuses telles que Maipo, Casablanca et Colchagua, Santiago permet d'accéder à une expérience viticole immersive.



6 - SANTORIN, EN GRÈCE

Si l'île de Santorin en Grèce est déjà une destination de vacances très populaire, il faut savoir qu'il s'agit d'une destination parfaitement appropriée pour les amateurs de vin. Réputée pour son sol volcanique unique et ses vignobles anciens, Santorin offre une expérience viticole vraiment exceptionnelle. Le cépage emblématique de l'île, l'Assyrtiko, produit des vins blancs exquis connus pour leur fraîcheur et leur acidité vibrante.



7 - NAPA VALLEY, AUX ÉTATS-UNIS



Napa Valley est une célèbre région viticole de Californie au nord de San Francisco. Avec ses vignobles ensoleillés et ses paysages époustouflants, la région offre une expérience de vacances inégalée pour les œnophiles. Réputée pour son cabernet sauvignon exceptionnel, Napa Valley est un paradis pour les amateurs de vin.

8 - PORTO, AU PORTUGAL

Également située au large de la rivière Douro, Porto est une ville vibrante et animée réputée dans le monde entier pour le vin emblématique du même nom, le vin de Porto. Offrant un mélange captivant d'histoire, de culture et de gastronomie, Porto abrite des caves historiques de célèbres producteurs de vin de Porto.



9 - LA VALLÉE DU DOURO, EN ESPAGNE



Il s'agit de la région pittoresque entourant la puissante rivière Douro dans le nord de l'Espagne. Reconnue comme l'une des plus anciennes régions viticoles délimitées au monde, elle offre une destination de vacances remarquable pour les œnophiles. Les vignobles en terrasses de la vallée du Douro, creusées dans les pentes abruptes, créent un paysage à couper le souffle classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette toile de fond spectaculaire ouvre la voie à l'exploration de la célèbre production de vin de Porto.

10. LE CAP, EN AFRIQUE DU SUD

Avec ses paysages à couper le souffle, son climat méditerranéen et son riche patrimoine viticole, Le Cap offre une expérience inoubliable à ceux qui recherchent des vacances mémorables autour du vin. Abritant une pléthore de vignobles de classe mondiale, la ville possède une industrie écotouristique exceptionnelle. De Stellenbosch à Franschhoek, les visiteurs peuvent se lancer dans des visites captivantes et des dégustations de millésimes primés.



SOLUTIONS DES JEUX

Solution mots croisés

solutions :

charades : arrêt – nid – haie
(araignée)

sort – scie – air (sorcière)

jeu de calculs : citrouille = 5, fantôme = 8, chauve-souris = 5, potion = 11

calcul final : $11 \times 5 = 55$

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	L	U	C	R	A	T	I	F
2	I	N	H	U	M	E	R	A
3	S	E	R	T	I	R	A	S
4	I	S	E		C	R	I	C
5	E		T	A	T	I		I
6	R	A	I	E		F	I	N
7	E	X	E	R	C	I	C	E
8	S	E	N	O	N	A	I	S

JEU - CONCOURS RÉSULTATS DU N° 88



Trois candidats ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses.

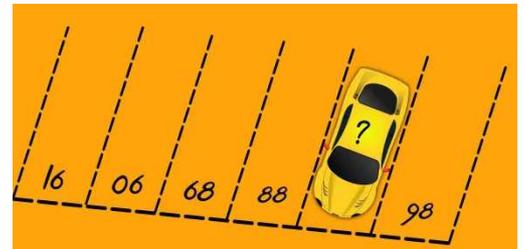
Bravo à :

Fatine HENOUN, Laura CHERON et Jennifer THOMAS

Une récompense leur sera remise.

Rappel de l'énigme

Le numéro de la place est le 87.
Il suffit de lire les numéros en se plaçant à l'intérieur de la voiture.



Nouvelle énigme

Même s'il se montre en paillettes, ce n'est pas pour faire la fête.
On le passe pour enguirlander mais pas le sapin !



.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°89 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 décembre 2023.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

PUB - INFOS

MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



CREP'CHOUETTE
Tous les jeudis 16h - 21h
Sur la place de l'église
www.crep-chouette.fr
Tél : 07 50 08 84 52



AU GRE DES SAISONS

Nicolas et Guillaume LABIFFE vous proposent leurs légumes des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00

Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte facebook Augredessaisons

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgefp@free.fr
SIRET : 500 019 203 0016



126, rue du clos du bec
27340 MARTOT
Tél : 06 58 46 95 47
contact@renov-secula-76.fr
Consultez notre site : renov-secula-27.fr



- ✓ Maçonnerie générale, gros-œuvre
- ✓ Création terrasse bois, béton
- ✓ Clôture - Dalle
- ✓ Allée de garage
- ✓ Création de carport
- ✓ Ravalement de façade
- ✓ Rénovation des joints pierre, silex...

Réalisation chantier d'après plan fourni

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS



Mail : sarlgefp@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

RMS votre service depuis plus de 20 ans :
Notre société forte de son expérience depuis 1999, vous présente ses multiples services en matière de **propreté, maintenance et rénovation immobilière, entretien d'habitation de tous les types**. Une équipe de professionnels intervenant régulièrement chez nos clients est à votre disposition.
Devis gratuit et renseignements au 02.35.79.89.89

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

A consommer avec modération

TAXI MANU

TEL 06.07.77.13.69



Taxi.manu@live.fr
Criquebeuf sur Seine

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience
Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

AVENIR TAXI

Martial Leheu Artisan taxi

06.41.90.05.92

Rouen et agglomération

Aéroports - Gares - Transports toutes distances
24h/24h 7j/7j

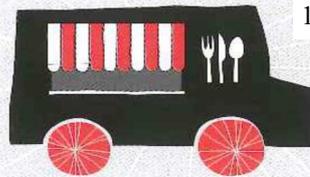
Transports malades assis - Agréé CPAM -
visites touristiques

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr
Siren 81525831400013



LE SUCRÉ :
CREPES
CHURROS
GAUFRES
CROUSTILLONS
BEIGNETS
BARBAPAPA

LE SALÉ :
FRITES FRAÎCHES
AMERICAIN
PANINI
HAMBURGER MAISON
ANDOUILLETTE
SAUCISSE À L'OIGNON
COUSCOUS
PAELLA
CASSOULET
BARBECUE



**Privilégiez la qualité
et le fait maison !**

Mariage - Vin d'honneur
Anniversaire - Salon expo

Animations :
Concours de boules
Rallye...

Tél : 06.03.45.62.86 ou 06.35.15.52.38

LES MEMBRES DE LA
RÉDACTION DU COM'INFOS
VOUS SOUHAITENT
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
EN ATTENDANT
DE VOUS RETROUVER
AU MOIS DE JANVIER

LE TRIMESTRE EN PHOTOS "LA JOURNÉE CHAMPÊTRE"



De gauche à droite

Debout :

Hélène Gandossi, Capucine Tesson,
Fabrice Autechaud Patrick Bréauté,
Timéo Tesson, Yohann Blondel

Assis :

Anne Marie Cucinello, Nino Drouet,
Virginie Monchy

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

Les enfants de l'école, encadrés par (de gauche à droite) : Manon Lebarbier, professeure des écoles remplaçante, Erika Nicole, directrice de l'école, Marie Gommé professeure des écoles et Yohann Blondel, soutien auprès des enfants de grande section



COINCHÉE DU 29 OCTOBRE

Belle affluence à ce tournoi de coinchée avec 40 participants.

Tino, un habitué des bonnes places, a été le meilleur, suivi à la 2ème place, de Brigitte Boufflet, 1ère dame.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite.

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 89
OCTOBRE 2023

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo . **Site :** www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

École de Criquebeuf sur Seine : 02.35.87.82.70

Permanences et horaires d'ouvertures

**Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous.**

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, mardi fermée,
mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Infos utiles. Tarifs de location de la salle des fêtes 2023-2024: 350 €